

OFFRE D'ACHAT (valant vente en cas de signature pour accord par les vendeurs)

Le(s) soussigné(s)

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Lieu et date de naissance :

Tel./mail :

Vous font offre d'acquérir le bien sis à 1370 Jodoigne, Rue de Louvain numéro 13, pour le prix deeuros.

Et nous engageons à signer un compromis dans les 30 jours, à la signature duquel nous remettons une garantie de dix pour cent (10%) ou cinq pour cent (5%) (biffer la mention inutile), laquelle restera bloquée en l'étude du notaire instrumentant pour devenir un acompte sur le prix à la signature de l'acte authentique.

La présente offre est soumise aux conditions particulières suivantes :

- Condition suspensive de la liberté hypothécaire ou de la mainlevée des créanciers ;
- (*éventuellement*) La présente vente est faite sous la condition suspensive de l'octroi à l'acquéreur, au plus tard dans les 4 semaines à compter de la signature du compromis de vente, d'un crédit hypothécaire, d'un montant maximum équivalent au prix d'acquisition au taux normal du marché.
L'acquéreur s'engage à introduire la demande de ce crédit auprès d'au moins 2 institutions financières agréées par la loi.
Si l'acquéreur n'obtient pas son crédit dans le délai fixé, il devra notifier au notaire du vendeur par lettre recommandée ou contre accusé de réception une copie de la lettre de refus délivrée par lesdites institutions financières ou son délégué.
Cette notification devra être reçue au plus tard dans les 4 semaines à compter de la signature du compromis. Dans ce cas, la condition suspensive sera réputée non réalisée et la présente vente censée n'avoir jamais été conclue. La garantie constituée par l'acquéreur lui sera remboursée sans retenue.
Cette condition suspensive est stipulée sans préjudice au droit pour le vendeur et l'acquéreur de proroger de commun accord et par écrit le délai convenu pour l'octroi dudit financement.
- Autre :

La présente offre reste valable jusqu'au.....

Fait à.....Le.....
(signature)